

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1980)
Heft: 532

Artikel: Justice : le grand branle-bas de combat
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1022252>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A cause de la période précédente, dite de croissance, les entreprises ont été confrontées à l'instabilité du personnel, à l'absentéisme, aux taux élevés de salaires et elles ont ressenti une perte de pouvoir extrêmement sensible. Elles n'ont pas eu véritablement à partager le pouvoir, mais elles ont eu le sentiment d'en perdre. C'est sans doute pourquoi, et ce sera notre seconde hypothèse, elles accueillent la crise comme économiquement défavorable mais comme politiquement favorable, car c'est un moyen de ressaisir un instrument de pouvoir dans le corps social. Pouvoir de donner, de refuser ou de priver de travail des fractions plus ou moins grandes de la population. D'où la crainte, voire l'angoisse de perdre sa place, d'où la honte même pour beaucoup d'être au chômage. C'est pourquoi il n'est pas évident qu'on sorte avant longtemps de cette crise du travail.

UN MOYEN DE PRESSION

Si le travail est un puissant moyen d'identité, il est aussi un moyen de pression significatif au niveau social. Que l'on songe, en particulier, au problème du travail féminin. Combien d'articles, combien de livres n'ont-ils pas paru ces derniers mois pour vanter les joies de la femme au foyer? C'est toute une idéologie renouvelée de la famille qui se met en place pour justifier la perte de travail dont beaucoup de femmes sont victimes.

MANIPULATION

En même temps on réhabilite ou on sacrifie les vertus de la compétition dans et pour le travail. Pour faire bon poids, on commence à mettre en cause l'idée prétendue dangereuse de la sécurité: «Nous vivons dans un siècle où le mot «sécurité» s'inscrit en lettres capitales. Il n'y a pas que les banquiers qui la prônent» (Charles Tavel, «Ordre professionnel», 21.12.79). Dans le même article, on peut encore lire que «notre avenir économique ne dépend pas des constructions intellectuelles échafaudées par les «sciences» politiques, écono-

miques et sociales, mais avant tout du génie créatif de l'homme». Sans doute faut-il lire que le génie créatif est purement technique?

Qu'est-ce à dire? Que par la manipulation et l'organisation du travail on s'achemine vers une régression sociale et politique, c'est-à-dire vers des comportements parfaitement programmés à tous les niveaux de la société. Qu'on s'achemine aussi vers une coupure dont toutes les sociétés qui l'ont pratiquée sont mortes: d'une part l'information utile, d'autre part l'information inutile. Nous n'entrerons pas dans ce débat, mais il serait aisé de montrer que beaucoup de l'information utilisée aujourd'hui a d'abord été considérée comme inutile, voire farfelue au moment où elle a été élaborée.

Le travail est un médiateur essentiel, fondamental, et toutes les atteintes qui lui sont portées se traduisent toujours par des pourrissements dans la société.

Il est intéressant de relever qu'il y a cinq ans l'OCDE, dans un rapport sur le travail, notait que la société post-industrielle serait celle du plein emploi! Il ne semble pas que nous en prenions le chemin. Il faut plutôt craindre que cette société post-industrielle accentue, à partir des grandes sociétés, la programmation de notre vie quotidienne.

Claude Raffestin.

JUSTICE

Le grand branle-bas de combat

Chaulage à Vevey contre le juge informateur veveysan Claude Krieg (inscriptions au spray sur certains murs: «Un criminel parmi vos juges», «Non au cachot, non au secret», «Facho-Krieg, juge-cachot»), investigations immédiates de la police cantonale, interpellation de trois «individus» par la police de sûreté, mandats d'arrêt signés par le premier juge informateur de l'arrondissement

de Vevey, incarcération immédiate des malfaiteurs, et en prime, toujours le même jour, arrestation d'un quatrième individu qui avait pu prendre la fuite lors de l'arrestation de ses «complices».

Pour couronner le tout — publics relations obligent — un communiqué de la police vaudoise annonçant son succès, communiqué docilement retransmis, comme de juste, par l'Agence télégraphique suisse à tous ses correspondants. Allons donc, la police et la justice vaudoises pétent le feu! Quelle maîtrise, quelle efficacité. Il y a bien quelques affaires financières qui traînent dans les tiroirs... des bavures. On peut espérer que les «investigations» menées par les policiers n'ont pas été trop délicates: les «coupables» se recrutent parmi les groupes qui dénonçaient il y a peu, lors d'une conférence de presse, la décision du juge Krieg de maintenir au secret pendant 35 jours un Suisse allemand évadé de Regensdorf et inculpé de vol qualifié.

ÉNERGIE

Pétrole: les bienfaits de la hausse

L'augmentation du prix du pétrole n'a pas fini de faire des vagues dans le domaine de l'économie énergétique. Un exemple parmi des dizaines d'autres, peut-être particulièrement frappant. Aux Etats-Unis, l'énergie hydraulique ne représente que 10% de la production totale d'électricité. Or le corps des ingénieurs de l'armée a découvert, après une enquête minutieuse, que sur les 49 000 installations de retenue d'eau du pays, seules 1400 étaient utilisées pour la production d'électricité. Quelles perspectives fulgurantes pour organiser une décentralisation de la fourniture d'électricité! Quels marchés en perspectives pour les constructeurs de turbines helvétiques (les meilleures comme chacun sait!)! En tout état de cause, le bilan est déjà fait: le potentiel inutilisé représente une puissance égale à 60 centrales nucléaires de la taille de Gösgen.